Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213501117-20251217-D_2025_138-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2025-138

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2025

Présents : M. PAUTREL Louis - Mme GUENÉE Arlette - M. COQUELIN Ronan - M. BOSSARD Thierry (arrivé à 20h34) - M. BLIN David- M. PAUTREL Sébastien - Mme PEAN Michèle - M. DELORY Adrien- Mme DUPREZ Aurore (arrivée à 20h36) - RINFERT Georges

Excusés : Mme LESENECHAL Floriane – Mme CHALOPIN Virginie – Mme Maryse DAUGUET – M. Sébastien TOUROUL

Absent : M. VELE Arnaud

Monsieur Georges RINFERT a été désigné secrétaire de séance.

OBJET

Elections municipales : Prêt de salle et impression jeu d'étiquettes

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de toutes les élections (départementales, municipales, européennes, législatives, présidentielles…) la commune peut mettre à disposition des candidats une salle pour la tenue de réunions publiques, à titre gratuit, à condition de ne faire aucune discrimination entre les candidats, de n'accorder aucune préférence d'aucune sorte à une liste ou une autre. La commune peut également mettre à disposition des candidats un jeu d'étiquettes de la liste électorale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de :

- METTRE à disposition des candidats pour toutes élections confondues (départementales, municipales, européennes, législatives, présidentielles…) une salle communale à titre gratuit,
- METTRE à disposition des candidats un jeu d'étiquettes de la liste électorale,
- AUTORISER Monsieur le Maire à effectuer les démarches relatives à cette décision.

.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire
Louis PAUTREL